



# la Lettre

des Amis de Saint Palais

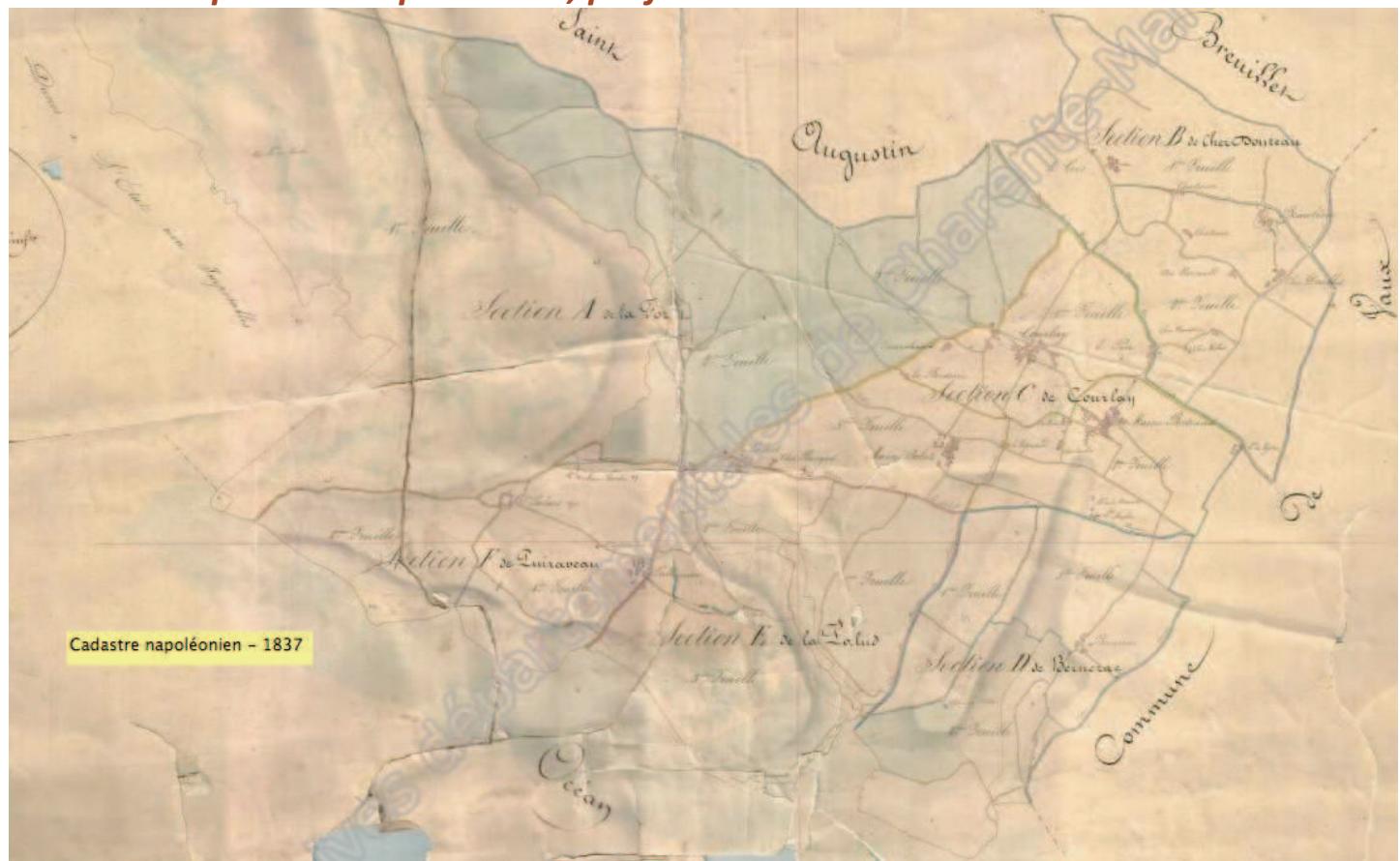
ÉTÉ 2013

site internet : <http://amistpalais.free.fr> - courriel : amis.saint-palais@orange.fr

## LUNDI 12 AOÛT 2013 À 21 HEURES À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS, RUE DU LOGIS VERT RÉUNION PUBLIQUE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

**Les paysages de Saint-Palais-sur-Mer du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours**

*Histoire de la construction et des bouleversements d'un territoire  
par M. Jacques Peret, professeur à l'Université de Poitiers*



Saint-Palais constitue un observatoire spectaculaire des mutations des paysages d'une commune littorale à travers les siècles. Les cartes anciennes, du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, les cartes postales, les photographies aériennes, permettent de saisir les transformations d'un territoire et de son occupation. Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, Saint-Palais est une commune rurale à la population dispersée entre toute une série de hameaux qui tournent le dos à la mer et restent sous la menace de l'avancée des sables. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, après la fixation des dunes et leur boisement, la "révolution balnéaire" vient bouleverser l'équilibre des paysages traditionnels, progressivement avalés par les aménagements touristiques. A travers une série d'images des paysages étalée sur plus de trois siècles, nous verrons en quoi il est important de savoir d'où nous venons, de comprendre comment ce territoire s'est construit, quel patrimoine nous a été transmis, autant d'éléments de réflexion pour construire le Saint-Palais du XXI<sup>ème</sup> siècle.

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2013

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 2

Jusqu'au 21 août, retrouvez les Amis de Saint-Palais dans le hall du SUPER U le mercredi de 9 h à 13 h.

## CE QUE « REFLET » CACHE À SES LECTEURS

En mars 2013, la Municipalité a refusé de publier dans « Reflet » le texte suivant, le considérant comme « polémique ». Chacun appréciera.

« *Sentinelle que dis-tu de la nuit ?* » La sentinelle répond : « *Le matin vient* ».

Parmi les nombreuses associations saint-palaisiennes, l'association des Amis de Saint-Palais joue un rôle particulier que l'on peut comparer à celui de la sentinelle : appelée à veiller et à surveiller afin de prévenir pour intervenir.

Cette surveillance s'exerce dans le domaine vaste de l'environnement. Il ne s'agit pas seulement de veiller à la couleur du revêtement du trottoir ou à la verdure de la pelouse des parcs et jardins communaux, mais de veiller à la protection de la nature dans son sens le plus large qui englobe l'ensemble du paysage et de ce qui y pousse et y vit, ce qu'on nomme aujourd'hui la « biodiversité ».

L'air que nous respirons, l'eau que nous utilisons ou gaspillons, venue du ciel ou de la terre, le devenir des nombreux déchets engendrés par la vie humaine, la multiplicité des plantes qui nous entourent, la grande diversité de tous les organismes vivants, méritent une vigilance.

Notre association est aussi composée de citoyens pouvant donner un avis sur la gestion publique de la cité.

Notre monde de plus en plus stratifié, à l'organisation compliquée, soumis à des pressions toujours plus importantes de petits ou grands lobbies, ce monde ressemble plus à la complexité de la nuit qu'à la clarté du grand jour. Ce qui ne simplifie en aucune façon le travail de la sentinelle.

La sentinelle répond : « *Le matin vient* ».



C'est le pari que vient de prendre notre association en abandonnant tout recours contentieux contre le Plan local d'urbanisme (PLU). Nous avons souvent été amenés à passer à la riposte dans ce domaine ou sur d'autres sujets d'urbanisme. Nous avons gagné bien souvent et l'histoire a démontré par la suite que nous avions fait le bon choix.

Le PLU est certainement perfectible sur un certain nombre de points inquiétants pour l'avenir. En choisissant le non recours, nous voulons croire que notre rôle de sentinelle pourra s'exercer demain au grand jour, dans un dialogue constructif où tout pourra être abordé sans arrière pensée.

Chiche !

*Michel Cornillier*

### **Poste de secours : la proposition des Amis de Saint-Palais retenue**

Il y a un an, nous évoquions le permis de construire du 17 janvier 2012 autorisant la construction sur la plage d'un poste de secours quatre fois plus imposant que le poste actuel. Après avoir conduit les Amis de Saint-Palais à déposer un recours, la Municipalité a finalement renoncé à son projet et a mis à l'étude la proposition des Amis de Saint-Palais : installer le nouveau poste de secours à l'emplacement des toilettes place de l'Océan.

### **Tilleuls de l'avenue de Pontaillac : l'abattage reporté après les élections municipales**

Il y a un an, nous évoquions l'abattage des tilleuls de la partie nord-ouest de l'avenue de Pontaillac au motif qu'ils seraient beaucoup plus fatigués que ceux de l'avenue de la République, pourtant plantés en même temps sur l'emplacement de l'ancienne voie du tram. Après avoir là aussi conduit les Amis de Saint-Palais à déposer un recours, la Municipalité a décidé de reporter l'abattage des tilleuls après les élections municipales.

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2013

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 3

## Découvrir et protéger la Falaise de la Grande Côte

Dans le cadre des Journées de la Nature, les Amis de Saint-Palais ont organisé le samedi 25 mai 2013 une sortie sur le thème « Découvrir et protéger la Falaise de la Grande Côte ».

En quittant le littoral sableux de la Grande Côte, en direction du Concié, nous abordons les prémices de la côte rocheuse, faite de dalles plates calcaires du crétacé (Maestrichtien) annonçant les « conches » et les grandes falaises de l'estuaire de la Gironde.



Ce secteur présente une végétation remarquable. Des espèces très rares en Poitou-Charentes, voire sur l'ensemble de la façade atlantique, croissent dans les fissures de la roche où s'est accumulé un peu de terre et de sable.

Cette association d'espèces dans un site caractéristique de la région a permis de classer la zone en ZNIEFF\* de type 1.



M. Michel Botineau, professeur de botanique à l'Université de Limoges, a fait découvrir aux participants de nombreuses plantes accrochées à la falaise et se développant dans la rocallie comme le *frankenia*, le statice à feuilles ovales, le plantain corne de cerf, l'inule à feuilles de crithme et le *convolvulus lineatus*. Ce dernier a été répertorié sur le site par le botaniste anglais James Lloyd dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit là d'un des derniers gisements en France de cette plante protégée.



*Convolvulus lineatus*

Il y a 15 ans, la Direction régionale de l'environnement demandait la protection du site pour assurer la pérennité de la ZNIEFF et « *le maintien de la valeur biologique de la zone en limitant le piétinement très intense dans ce secteur touristique....* ».

En l'absence de cheminements organisés, le piétinement intensif porte atteinte au biotope, au risque même de le faire disparaître.

Une réflexion est nécessaire sur les moyens de faire connaître et de sauvegarder la richesse floristique de la falaise tout en permettant un accès au rivage en toute sécurité.

Il pourrait, par exemple, être envisagé l'implantation de panneaux d'information, la création d'une haie végétale en haut de falaise et l'installation d'un nombre limité de passages et d'escaliers en bois canalisant la circulation des promeneurs et des pêcheurs.

**Joël Rasteau**

\*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique - Les ZNIEFF de type 1 sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européen).

## Schéma de cohérence territoriale

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) a entrepris de réviser son « Schéma de cohérence territoriale » – SCoT adopté en 2007. Le SCoT est un document important ses dispositions s'imposant aux plans locaux d'urbanisme (PLU). Les Amis de Saint-Palais ont fait part de leurs observations et propositions, disponibles sur leur site <http://amistpalais.free.fr>

**ATTENTION : Si l'on vous dit que vous ne pouvez pas faire ceci ou cela du fait des Amis de Saint-Palais, ne le croyez pas. C'EST FAUX !**

## Assainissement

« *Des stations d'épuration ! Mais, personne n'en veut !* » Tel a été le cri du cœur du président de la CARA lors d'une réunion de préparation du SCoT. Résultat : la politique de l'autruche continue. Le schéma d'assainissement de 1997 prévoyait deux stations nouvelles pour faire face aux besoins à l'horizon 2007. Un seule a été réalisée (aux Mathes avec rejet des eaux en mer à Saint-Palais). On continue cependant à construire à tout va. La station de Saint-Palais est saturée été comme hiver. Comme elle traite mal les nitrates, la « *laitue des mers* » se développe. Mais le sujet est tabou. Surtout n'en parlez pas ! Faites comme les élus. Dormez tranquilles ! « *Après moi le déluge* », pensait le président !

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2013

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 4

## Les mystères du lac



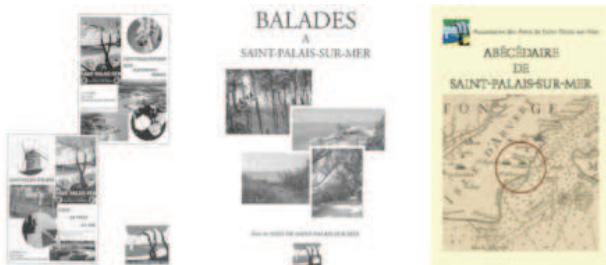
En mars 2013, presque tous les poissons du lac du Parc Raymond Vignes, et notamment plus de 120 carpes, sont morts subitement. Le lac avait déjà connu des incidents de ce type, mais jamais d'une telle ampleur.

Officiellement, les analyses effectuées n'ont pas permis d'établir la cause de ce phénomène. Selon un rapport de la Fédération départementale de la pêche, « *le scénario qui a pu se passer ici, et qui pourrait être à l'origine de la mortalité observée, peut venir d'un apport important de matière organique qui s'est retrouvé dans l'étang par un ruissellement important des sols suite aux pluies importantes de la fin de l'hiver* ».

Bien évidemment, il est exclu que l'apport de matière organique soit dû à une défaillance du réseau de collecte des eaux usées, et notamment d'une pompe de relevage située à proximité du lac.

**Le système d'assainissement de la CARA est infaillible.**

**Chacun le sait, mais il est bon de le répéter.**



**Après les Cahiers, après Balades, l'Abécédaire est la nouvelle publication des Amis de Saint-Palais.**

**L'Abécédaire permet de découvrir Saint-Palais et son histoire au travers de mots familiers**

*(104 pages - 8 € - bon de commande ci-dessous).*

## Les Amis de Saint-Palais : qui sont-ils, que font-ils ?

L'association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer a pour objet « *de prendre, dans le cadre de l'association, toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de la commune et à la protection de son site et, plus généralement, de nature à favoriser la protection de l'environnement en Pays royannais, en particulier par une politique d'aménagement respectueuse des richesses naturelles et d'une gestion optimale de l'eau* ». Déclarée à la Sous-préfecture de Rochefort le 4 octobre 1985, elle a été agréée comme association de protection de l'environnement par arrêté du Préfet de la Charente-maritime du 30 décembre 1990. Elle rassemble aujourd'hui plus de 300 adhérents.

**Force de proposition et, lorsqu'il le faut, de contestation, l'association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer réussit, depuis plus d'un quart de siècle, à préserver Saint-Palais d'une large part des dérives immobilières si courantes le long du littoral et à promouvoir un développement soutenable.**

Demain comme hier, ce succès repose sur une vigilance continue et une action résolue qui suppose le concours du plus grand nombre.

Si vous partagez les objectifs des Amis de Saint-Palais, n'hésitez pas à les rejoindre (*bulletin d'adhésion ci-dessous*).

## BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE COMMANDE <sup>(1)</sup>

M., Mme,

adresse électronique (le cas échéant) :

( ) (3) adresse à Saint-Palais-sur-Mer :

( ) (3) adresse extérieure (le cas échéant) :

- désire adhérer (ou renouveler sa cotisation) à l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer et verse la somme de € (minimum : cotisation individuelle 15 € - cotisation de couple 25 €) à titre de cotisation pour l'année 2013 **(2)**,
- souhaite participer au(x) groupe(s) de travail : énergies renouvelables - tourisme et environnement - eau et assainissement - urbanisme **(4)**,
- commande exemplaire(s) de « *L'Abécédaire de Saint-Palais-sur-Mer* » au prix de 8 € l'unité et verse à cet effet la somme de € **(1) - (4)**,
- commande exemplaire(s) de « *Balades à Saint-Palais-sur-Mer* » et/ou exemplaire(s) du 2<sup>ème</sup> Cahier des Amis de Saint-Palais au prix de 5 € l'unité et verse à cet effet la somme de € **(1) - (4)**

**Coupon à détacher ou recopier et à adresser à M. Joël Rasteau, 15 rue des Amandiers, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.**

**Chèque à établir à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.**

**(1) Vous pouvez acquérir des publications sans adhérer à l'association.**

**(3) En cochant cette case, indiquez votre préférence pour la réception du courrier.**

**(2) Un reçu fiscal vous sera adressé début 2014.**

**(4) Biffer les mentions inutiles.**